

# **Problèmes économiques et justice sociale : appel du directeur général du BIT en vue d'un accord mondial sur les problèmes économiques et la justice sociale**

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse**

Band (Jahr): **72 (1980)**

Heft 9

PDF erstellt am: **15.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-386024>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

# **Problèmes économiques et justice sociale**

## **Appel du directeur général du BIT en vue d'un accord mondial sur les problèmes économiques et la justice sociale**

M. Francis Blanchard, directeur général du Bureau international du travail (BIT), a lancé un appel en vue de la réalisation d'un accord universel sur la solution des problèmes économiques mondiaux afin de rendre possible le progrès social pour tous.

Dans un monde où la prospérité de chacun dépend de plus en plus étroitement de la prospérité de tous, a-t-il déclaré, un effort des pays industrialisés pour accroître l'aide au développement du tiers monde permettrait, par la multiplication des échanges, de susciter un regain d'activités dans les pays riches eux-mêmes et les encouragerait à consentir aux efforts de restructuration et d'innovation nécessaires.

Prenant la parole devant la 11<sup>e</sup> Session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies à New York, appelée à adopter une stratégie internationale pour la troisième décennie du développement, le directeur général du BIT a noté avec satisfaction l'accord qui s'est manifesté sur les objectifs sociaux du développement. Cependant, le progrès social et le progrès économique sont indissociables, a-t-il rappelé, et l'accord réalisé sur les objectifs sociaux n'aura de portée réelle que si les questions économiques encore en discussion sont résolues.

### **L'emploi et les jeunes**

M. Blanchard a indiqué que 455 millions de travailleurs dans le monde sont soit en chômage, soit sous-employés. Plus d'un milliard d'emplois sont à créer – dont 880 millions dans les pays en développement – pour assurer le plein emploi d'ici la fin du siècle. Cela signifie qu'il faut créer plus de 40 millions d'emplois chaque année, pendant toute la décennie, dans le tiers monde. Or, pour nombre des quelque 850 millions de jeunes âgés de 15 à 25 ans, aucune perspective d'emploi n'est ouverte, que ce soit à court terme ou à long terme, a encore fait remarquer M. Blanchard.

### **Une réponse globale**

Les problèmes d'emploi exigent une réponse globale, a-t-il poursuivi, et l'OIT joue son rôle, particulièrement dans ce domaine, pour permettre l'instauration d'un nouvel ordre économique international. «L'image d'un monde où quelques centaines de millions d'hommes et de femmes privilégiés, qu'ils soient à l'Ouest ou à l'Est, coexisteraient avec plusieurs milliards de pauvres fait de plus en plus violence à l'esprit. C'est pourtant l'image que nous présente le monde d'aujourd'hui. C'est une image plus

insoutenable encore que nous présenterait le monde de demain s'il ne s'engageait pas résolument dans la voie du progrès et de la coopération», a estimé le directeur général du BIT.

«Les accords à négocier exigeront des concessions mutuelles», a-t-il ajouté, tant des pays du Sud que de ceux du Nord et, parmi ces derniers, tant des pays à économie de marché que des pays à économie planifiée.

## **Restructuration**

Notant que l'aide publique au développement du tiers monde ne s'élevait qu'à environ 0,3 % du produit national brut des pays industrialisés à économie de marché – pourcentage inférieur de vingt fois aux dépenses d'armement –, il a estimé qu'un accroissement, même modeste, de cette aide pourrait avoir des conséquences positives considérables. Une croissance économique accrue des pays du Sud permettrait une multiplication des échanges avec le Nord, pourvu que soient entrepris les efforts nécessaires de restructuration.

## **Evaluation**

Soulignant le rôle de l'OIT dans les efforts concertés qui seront demandés au système des Nations Unies au cours de la nouvelle décennie, M. Blanchard a indiqué qu'une évaluation de la mise en œuvre de la stratégie était essentielle pour porter remède aux difficultés en temps voulu et éviter les échecs relatifs des deux premières décennies du développement. L'OIT, a estimé M. Blanchard, peut jouer un rôle unique dans cette évaluation grâce à sa structure tripartite (associant gouvernements, employeurs et travailleurs) et grâce à son système de contrôle de l'application des normes internationales du travail.

En conclusion, M. Blanchard a exprimé le vœu que cette session extraordinaire de l'ONU inflige un démenti à ceux qui, tirant prétexte des tensions et des conflits, «cèdent à la peur et inclinent au renoncement».

